

ÉCOLE MATERNELLE NEUILLY-CRIMOLOIS

~ Compte-rendu du Conseil d'École du 06/04/21 ~

POUR L'ÉCOLE: Mme RENARD, directrice et enseignante PS
Mme DESBOIS, enseignante MS-GS

Absentes excusées : Mme HAETTICH (enseignante MS-GS)
Mme FATMI (enseignante MS-GS)
Mme BOUVIER, DDEN

POUR LES PARENTS: Représentants élus des parents d'élèves: Mme VINOT (titulaire), Mme BARNOU (suppléante)
Absent excusé : Mme FIORI, Mme ZERROUKI-SBA (titulaires), M. VINOT, M. FAUCHER (suppléants)

POUR LA MUNICIPALITÉ: M. RELOT, maire de Neuilly-Crimolois
Mme BROUX, adjointe, chargée des affaires scolaires (bibliothèque, santé)

➤ Effectifs actuels et rentrée 2021

Par rapport à la situation en Novembre (77), les effectifs sont actuellement :

PS	MS	GS	TOTAL
26 (+ 2 en 15 jours d'intervalle fin mars)	26 (+ 1 début février)	27 (- 1 depuis vacances Noël)	79

Prévision d'effectifs pour Septembre 2021 :

PS	MS	GS	TOTAL
16	26	26 + 2 maintiens = 28	70

Attention aux effectifs de PS (et autres) : les prévisions d'effectifs ne correspondent jamais aux inscriptions

* Campagne d'inscription: à partir du 26 avril. La date de fin n'est pas encore connue. Madame Renard propose de la limiter dans le temps afin de pouvoir réaliser les classes et d'éviter un étalement jusqu'aux grandes vacances.

Quelle communication ? La directrice va envoyer un mail à tous les parents de maternelle + information sur site internet

La mairie fera une communication par l'intermédiaire de son site internet et par le biais de futurs panneaux numériques d'informations. (ils devraient être installés très prochainement)

* Modalités d'inscription cette année: inscription en mairie - admission par la directrice
La mairie a accès au serveur de l'Education Nationale ONDE. La directrice aura simplement à "récupérer" les dossiers d'inscription directement sur ONDE
A la rentrée de Septembre, les fiches de renseignements pré-remplies seront données aux parents pour vérification des différentes données + ajout des personnes autorisées à venir chercher l'enfant et/ou à contacter en cas d'urgence

Si la situation sanitaire le permet, une visite d'école sera organisée en juin pour les nouveaux inscrits. Sinon, comme l'année dernière, un diaporama avec une visite "virtuelle" de l'école sera envoyée aux familles par mail.

Plusieurs points de vigilance:

- La mairie devra transmettre les certificats de radiation d'enfants ayant fréquenté une autre école auparavant.
- Pour les enfants nés à partir de 2018: 11 vaccins obligatoires (contrairement à 3 ces dernières années):
- Ne pas créer le dossier d'un enfant tant que ce dernier n'est pas complet (s'il manque des pièces justificatives).

Il est envisagé de faire un point avec une secrétaire sur les modalités d'inscription et les documents administratifs

- Au vue des effectifs, les TPS (nés en 2019) ne seront pas pris.

Monsieur Relot évoque la possibilité éventuelle d'accueillir les TPS à l'école de Crimolois si leurs effectifs le permet, il faudra voir avec Mme Ceyte. Se posera ensuite la question d'un retour dans l'école d'affectation, d'une demande de dérogation pour le faire) les conditions seront à affiner avec Mme MANZONI

- Attention aux adresses/dérogations

➤ Hygiène et sécurité

Situation sanitaire:

Le protocole sanitaire évolue régulièrement, mais pas de grand changement en ce qui concerne l'école maternelle:

- Si 1 cas avéré, la classe ferme

Les gestes barrières, le non-brassage des classes et le port du masque continuent d'être des points de vigilance de l'équipe enseignante.

- Si 1 personnel positif, la classe ne ferme pas (les enfants ne sont pas considérés comme cas contact car les adultes portent le masque en leur présence).

Rappel aux familles: importance de leur collaboration

- port du masque obligatoire aux abords de l'école.
- Respect du délai et des conditions d'isolement
- Ne pas mettre l'enfant en classe lorsqu'il est malade

Fermeture des écoles pour la semaine du 06 au 09-04 et continuité pédagogique avec l'école à la maison. Pas de distanciel pour la classe de Mme HAETTICH car en arrêt maladie.

Voir à la rentrée si nouveau protocole.

Sécurité aux abords de l'école

Le stationnement rue du Pâtis doit être régulé. C'est la raison pour laquelle la commune teste actuellement des aménagements. L'avis des représentants des parents est sollicité.

Monsieur Relot explique que cette solution n'est pas définitive et gêne de nombreux riverains pour sortir de chez eux.

D'autres possibilités seront envisagées avec Dijon Métropole.

Une solution serait l'utilisation du nouveau parking du centre de loisirs qui pourrait être utilisable dès la rentrée des vacances de printemps. Une réunion de chantier est prévue demain pour faire le point.

L'accès au portail côté "pharmacie" a été retravaillé grâce à l'intervention des employés municipaux suite à une demande de parents d'élèves. Les parents élus remercient la municipalité pour leur réactivité dans la réalisation de cet aménagement.

➤ Actions et projets pédagogiques

Actions programmées cette année :

En projet :

- inscription de 2 classes (PS et MS-GS de Mme DESBOIS) aux ateliers de « Latitude 21 » (éveil à la nature) : en attente d'être contactées
- Spectacle de fin d'année : annulé pour cette année au vu du contexte sanitaire
Si la situation s'améliore et si les conditions sanitaires le permettent, une kermesse en plein air pourrait peut-être être envisagée avec l'aide des parents élus.
- Réalisation d'un sac isotherme avec le dessin de chaque enfant (Initiatives)
- Sortie ferme pédagogique: L'Abrepin à Francheville
 - * Vendredi 04 juin: classe des PS
 - * Jeudi 10 Juin: classe des MS-GS Mme HEATTICH
 - * Mardi 15 Juin: classe des MS-GS Mme DESBOIS

Madame Renard s'interroge sur les conditions de remboursement des transports si une sortie est annulée en raison des conditions sanitaires. Elle doit contacter l'élèveuse ainsi que les transporteurs.

Point autour du projet d'école de l'année prochaine autour de la compréhension, du langage oral

Utilisation de la méthode narramus, élaboration d'un album tactile avec intervention des « doigts qui rêvent » (prévoir des actions avec les parents élus pour financer ce projet), communication soutenue avec les collègues de CP pour une liaison GS CP plus renforcée

➤ Mairie : demandes au budget et travaux

Bilan des travaux et investissements réalisés

Par rapport à Novembre:

- 2 classes ont été dotées d'un ordinateur portable
- 1 nouveau panneau d'affichage extérieur a été installé devant la porte d'entrée principale
- les rideaux de la salle informatique ont été changés
- 1 ATSEM/classe matins et après-midis (Mme JACOB tous les jours, Mme NECTOUX tous les matins, Mme LANGE tous les après-midi et les jeudis et vendredis matins, Mme DOS SANTOS tous les jeudis et vendredis après-midi, Mme BUTTARD tous les lundis et mardis)

Reste en attente: le lave-vaisselle

Harmonisation budgets de fonctionnement écoles

Une réunion s'est déroulée le 02-03 avec la mairie et les 3 directeurs de la commune.

Après concertation, il est décidé :

- une dotation de 55 euros par élève pour les frais fonctionnement
- une subvention de 15 euros par élève au titre de la coopérative scolaire. Le nombre d'élèves pris en compte sera celui annoncé à la campagne de prévisions des effectifs de novembre. Il pourra être modifié si les effectifs variaient beaucoup.
- Pour cette dernière, une demande devra être formalisée en début d'année en respectant les procédures communales (demande de subvention comme toute association)

Demandes au budget et travaux:

* 1 photocopieur couleurs : la mairie nous informe que ça ne pourra être possible. Pb avec le photocopieur N&B, mais plus de maintenance. La municipalité nous en a prêté un, mais nous ne connaissons pas le fonctionnement, et il n'est pas raccordé à l'ordinateur de direction. Cela pose un vrai souci d'organisation (on ne peut rien imprimer en direct depuis l'ordinateur, et la plupart de nos préparations sont stockées sur une clé usb ou sur disque dur externe).

De plus, qu'en est-il si celui-ci tombe à son tour en panne ?

Monsieur Fernandez étudie l'achat d'un nouveau photocopieur noir et blanc dès la rentrée des vacances.

Monsieur Relot propose l'aide du service civique pour les photocopies couleurs.

* un écran pour chaque classe avec potence pour fixer les vidéoprojecteurs au plafond.

Lors de la réunion du 02-03, il a été convenu que l'école serait dotée d'une dalle numérique (comme à l'élémentaire) + écrans dans les classes + potences

Une réunion est envisagée avec Monsieur Grégoire pour mieux visualiser l'installation.

* un espalier pour la salle de motricité

* des bancs pour la salle de motricité

* la rénovation de la salle informatique et réalisation d'un grand placard (pas jusqu'en haut à cause des tuyaux : devis par un menuisier éventuellement installé pendant les vacances)

Lors de la réunion du 02-03, M. le maire m'a informée qu'une somme serait attribuée pour ces travaux.

Les rideaux des autres salles de l'école devraient être changés.

D'autre part, une rencontre avec madame MANZONI (IEN) a eu lieu le 19-03. Nous avons pu échanger au sujet de l'éventuelle utilisation d'une salle du futur centre de loisirs pour la motricité (ainsi que du transfert éventuel de la structure).

Elle m'a conseillé d'organiser après les vacances une réunion avec la mairie (M. Relot et Mme Broux), l'Inspection (Mme MANZONI IEN, M. VIGUIER CPC EPS) et Mme FACON (Assistante de prévention circonscriptions du Grand Dijon). Visite possible des locaux ? Discussion sur les modalités (convention...)

Monsieur Relot serait plus favorable à une installation des lits dans une salle du centre en raison de la proximité de la cantine.

Mme Renard explique que Mme Manzoni dit que ce n'est pas possible d'accueillir les élèves hors de l'établissement pour des questions de responsabilité.

La salle de motricité serait plus adaptée. Une structure est actuellement inexploitable dans l'actuel dortoir.

Une visite pourrait être envisagée mi-mai avec l'Inspectrice pour visiter les locaux.

Le prochain conseil d'école devrait être programmé fin juin. La date sera communiquée ultérieurement.